

17/06/2023

RAPPORT D'ACTIVITES

*Journée mondiale de la lutte contre
la désertification et la sécheresse*



Lieu : M'BAHIKOI, département d'Adzopé – Côte d'Ivoire

CHANGE HUMAN'S LIFE (CHL)

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I. PRESENTATION DE L'ACTION.....	2
1- Contexte et justification	2
2- <i>Pertinence de l'action</i>	3
II. DEROULEMENT DES ACTIVITES.....	3
1- Sensibilisation/formation.....	3
a. <i>Allocutions</i>	3
b. <i>Communications</i>	5
c. <i>Discussions/échanges</i>	8
2- Planting d'arbres.....	10
III. RESULTATS OBTENUS A LA FIN DE L'ACTIVITE.....	11
1. Résultats quantitatifs.....	11
2. Résultats qualitatifs.....	11
IV. DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS.....	12
1. Difficultés ou contraintes rencontrées pendant l'action.....	12
2. Recommandations.....	12
V. FAITS MARQUANTS PENDANT L'ACTIVITE.....	13
CONCLUSION.....	14

INTRODUCTION

Dans la grande majorité des pays, les femmes ont un accès inégal et limité aux terres et au contrôle de celles-ci. Dans de nombreuses régions, elles restent soumises à des lois et des pratiques discriminatoires qui entravent leur droit à l'héritage, ainsi que leur accès aux services et aux ressources.

Dans l'optique de lutter contre toutes ces disparités, mais aussi et surtout contre l'exploitation irrationnelle des terres favorisant ainsi leur dégradation, un mécanisme ou du moins une convention a été adoptée : La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD).

Cette convention joue un rôle essentiel dans les activités entreprises à l'échelle planétaire pour éliminer la pauvreté, assurer un développement durable et atteindre les objectifs du Millénaire en matière de développement. Il s'agit du seul instrument juridique, reconnu sur le plan international, qui aborde le problème de la dégradation des sols dans les zones rurales arides. L'adoption de la Convention, le 17 juin 1994, a été un acte majeur dans le processus de mobilisation mondiale contre le phénomène de désertification.

L'UNCCD a été donc mise en place pour tenter d'adresser la question liée à la désertification et d'y apporter une réponse. Pour rappel, la Convention est l'un des traités les plus fructueux à avoir vu le jour à la suite du « Sommet de la Terre », qui s'est tenu à Rio en 1992.

Ainsi, la contribution des organisations de la société civile est-elle encouragée par cette Convention dont bon nombre de dispositions reconnaissent pleinement le rôle des organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres grands groupes dans la mise en œuvre de celle-ci.

I. Présentation de l'action

1. Contexte et justification

Le 17 juin de chaque année marque la célébration de la journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse.

Cette célébration permet de sensibiliser l'opinion publique à cette question et aux efforts à faire. C'est également une occasion unique de rappeler à chacun que la neutralité en termes de dégradation des terres est possible moyennant un fort engagement de la communauté et une coopération à tous les niveaux.

Par ailleurs, force est de reconnaître que plusieurs enjeux sont liés à la dégradation des terres dont la sécurité alimentaire, la paix et la stabilité de nos communautés où l'accès au foncier est devenu une problématique de genre. Le thème de cette année 2023 : « **Femme. Sa terre. Ses droits : faire avancer l'égalité des genres et les objectifs de restauration des terres** », en est l'illustration.

Relever le défi de cette lutte requiert la contribution de toutes les couches. Par exemple, les jeunes jouent un rôle actif au niveau mondial, national et local en sensibilisant l'opinion publique, en organisant des programmes éducatifs, en protégeant la nature, en promouvant

les énergies renouvelables, en adoptant des pratiques favorables à l'environnement et en exécutant des projets d'adaptation et d'atténuation.

La Côte d'Ivoire n'est pas en marge de toutes les actions entreprises au niveau mondial. En effet, le pays assure la présidence de la 15^{ème} Conférence des Parties sur la désertification et la sécheresse depuis mai 2022 et s'est engagé résolument à travailler avec la société civile pour un plus grand impact. C'est dans ce contexte que l'ONG CHL, organisation accréditée par l'UNCCD (United Nations Convention to Combat Desertification) et le Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire - région de la ME, veulent apporter leur contribution à la réduction des risques de dégradation des terres à travers une séance de sensibilisation et un planting d'arbres dans la région de la ME.

2. Pertinence de l'action

La Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (UNCCD) a pour objectifs de prévenir et/ou réduire la dégradation des terres, remettre en état les terres partiellement dégradées, restaurer les terres désertifiées.

Parallèlement à ce défi, on note en Côte d'Ivoire, la disparition du couvert forestier et des variétés végétales et animales (le pays dispose aujourd'hui de moins de 3 ha de forêts) ; l'accroissement de la dégradation des terres ayant indubitablement des véritables conséquences négatives.

Ainsi, l'ONG CHL, étant une organisation accréditée par l'UNCCD (United Nations Convention to Combat Desertification) a décidé de contribuer à la lutte contre la dégradation des terres à travers la sensibilisation (formation) et une opération de planting d'arbres dans la localité de M'bahikoi, village situé dans le département d'Adzopé.

Cette action permet non seulement de sensibiliser les populations locales sur les risques de dégradation des terres et attirer l'attention sur l'importance de la journée du 17 juin mais aussi de promouvoir le rôle de la femme dans la lutte contre la dégradation des terres et le droit d'accès au foncier. Par ailleurs, elle est une occasion de vulgariser les bonnes pratiques de gestion durable des terres et de la préservation de l'environnement par une formation des jeunes et des femmes.

II. DEROULEMENT DES ACTIVITES

1. Sensibilisation/formation

a. Allocutions

Cette articulation de l'action a été ponctuée par trois allocutions :

La première allocution a été prononcée par M. M'BAHI Didier, secrétaire général de la chefferie du village de M'bahikoi.

Dans son intervention, il a remercié Change Human's Life pour l'initiative et surtout pour l'honneur en faisant le choix de leur village pour ce jour solennel que le monde entier célèbre. Il a également salué l'appui de la jeunesse à travers le Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire, région de la ME avec la présence effective de son président. Cela démontre

l'engagement de la jeunesse aux différentes activités. Il a exprimé sa satisfaction de pouvoir apprendre et partager les expériences au cours de la journée avant de déclarer ouverte les portes du village à CHL pour les actions qu'elle pourrait et souhaiterait mener au-delà de cette journée tout en montrant sa disponibilité à contribuer.

A cet effet, il a demandé à toutes les couches représentées de donner de la valeur à l'activité en y participant avec beaucoup de sérieux au vu de sa portée car, pour lui, la question de la désertification doit être une urgence pour tous.

La seconde allocution a été celle de M. Hermann KOUAME, président de l'ONG Change Human's Life.

Dans son intervention, a tenu à saluer l'implication de la direction régionale de la SODEFOR d'Adzopé avec la mise à disposition des plants pour l'opération de planting qui est d'une énorme contribution. Il a également remercié M. M'BAHI Didier et toute la chefferie pour son adhésion à cette initiative avec l'octroi d'une portion de leur terre pour l'opération et du bon accueil de l'activité. Aussi, a-t-il félicité M. Jules KOUACHI, Président Régional du Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire (région de la ME) et tous les autres participants pour leur disponibilité. Il n'a pas manqué de rappeler le leadership et le travail abattu par le président des jeunes pour la tenue de l'initiative car, il a permis le contact, la mobilisation à tous les niveaux, démontré une fois par sa présence effective.

Par ailleurs, il a présenté Change Human's Life avant d'expliquer l'importance de la Journée Mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse.

CHL est une organisation humanitaire qui travaille dans trois domaines notamment la Paix et Droits de l'Homme, de la santé et dans le domaine du développement social et environnemental. Concernant le lien de sa structure avec la journée, il a notifié que CHL fait partie des organisations accréditées par plusieurs Conventions des Nations Unies dont celle sur la lutte contre la désertification et la sécheresse (UNCCD). Et la Côte d'Ivoire est partie prenante de la Convention depuis 1997. Tout l'intérêt pour CHL de mener des actions à cet effet afin de montrer son engagement dans la lutte à l'instar des autres organisations et toutes les parties prenantes du monde entier. Pour lui, il s'agit d'aider nos communautés à comprendre la notion de la préservation de l'environnement et ce qu'elles peuvent apporter comme contribution pour faire face à la dégradation des terres. Sur ce, la contribution des femmes, des jeunes, des leaders communautaires et surtout des communautés rurales est nécessaire.

Pour faire un avec le reste du monde, M. KOUAME a interpellé les uns et les autres sur la prise en compte du genre dans la lutte en référence au thème 2023 de la célébration de cette journée « **Femme. Sa terre. Ses droits : faire avancer l'égalité des genres et les objectifs de restauration des terres** ».

A ce niveau, il a montré les efforts de la gente féminine sur la question avant d'inviter tout le monde et surtout les hommes à faire des concessions pour que les femmes aient également une place de choix dans l'attribution des terres.

Quant au troisième intervenant, M. Jules KOUACHI, Président Régional du Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire (la ME), il a commencé son discours, par saluer la notabilité de M'bahikoi, la présence des populations et surtout des jeunes dont il est le premier responsable. Cela augure de l'implication de cette jeunesse à la question environnementale qui préoccupe tous les citoyens de la planète.

A l'endroit de CHL, le président KOUACHI a dit sa satisfaction pour le choix de la localité de M'bahikoi parmi plusieurs. Avant de terminer son discours, il a demandé à chacun de se

rappeler le paysage forestier de la région des années en arrière comparativement à nos jours, de l'inconstance de la pluviométrie, rareté de certaines denrées voire de la disparition des certains espèces. Chacun saura tirer les conclusions qu'il y a lieu d'agir à tous les niveaux que ce soit.

Ainsi, a-t-il invité les jeunes et les femmes à continuer à s'impliquer davantage dans les actions visant à restaurer les terres et d'encourager CHL à mener d'autres initiatives qui pourraient être bénéfiques à la localité.



Image 1 : Allocution Secrétaire de la chefferie



Image 2 : Allocution du Président du CNJCI-régional

b. Communications

Deux interventions ont meublé cette séquence.

La première fut celle de M. Alexandre KOFFI, Coordonnateur de projets à CHL. Son intervention a porté sur les enjeux de la journée de lutte contre la désertification et la sécheresse. Ce qui lui a permis de présenter les causes et les conséquences avant de faire des propositions de lutte face à la situation.

M. Alexandre KOFFI a débuté par définir la désertification comme étant la dégradation des terres par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines. Elle contribue à la destruction du potentiel biologique des terres et de leur capacité à supporter ou à nourrir les populations. Les enjeux se situent à plusieurs niveaux dont la sécurité alimentaire, la santé, les migrations et bien d'autres.

Relativement à cette définition, il a égrené quelques chiffres de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) selon lesquels l'Afrique subsaharienne est la région la plus durement touchée par la désertification et celle où la pauvreté est la plus étendue. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, il est vrai que l'agriculture constitue un pilier majeur de l'économie ivoirienne. Elle emploie près de 70% de la population active. Malheureusement, le secteur est de plus en plus confronté à une dégradation du couvert forestier et des terres du pays. C'est près de 60% des terres productives qui sont dégradées avec un massif forestier qui est passé de 16 millions d'hectares en 1960 à 3 millions d'hectares en 2018.

S'agissant des causes de la dégradation des terres, au-delà des variations climatiques, l'intervenant s'est attardé sur les facteurs humains. Ces facteurs peuvent être classés en

diverses catégories parfois liées pour certaines, à des raisons économiques, politiques et institutionnels, démographiques, technologiques ou culturels.

Cependant, nous notons l'agriculture extensive, la surexploitation du bois d'œuvre, l'approvisionnement en bois énergie (bois de chauffage, et charbon), les activités minières avec le phénomène de l'orpaillage clandestin, les feux de forêt, l'urbanisation et la création d'infrastructures, le pâturage. L'agriculture extensive et itinérante par exemple est à l'origine du ravage des forêts. De même, le raccourcissement de la durée des jachères sans intensification expose les sols à l'érosion. En outre, la pratique répétée des feux de végétation précédant la mise en place des cultures ou pour la chasse, modifie profondément la structure de la végétation spontanée ; elle favorise aussi l'encroûtement de la surface des sols, ce qui rend les premières pluies très nuisibles. Il a noté aussi le surpâturage par le bétail, l'exploitation excessive des ressources végétales des surfaces.

Ces quelques causes susmentionnées ne sont pas sans conséquences.

Celles-ci ont des conséquences environnementales dont l'appauvrissement des sols, la dégradation des écosystèmes et de la biodiversité, la diminution de la capacité de stockage du carbone dans les sols et l'accentuation du réchauffement climatique ainsi que la raréfaction des ressources et pénuries d'eau.

Elles ont également des conséquences socio-économiques dont l'augmentation de la pauvreté et la dégradation des conditions de vie. La dégradation des terres peut aussi accroître l'insécurité alimentaire, au vu de l'insuffisance de la production sur certaines spéculations car, on remarque de plus en plus d'intérêt prononcé pour les cultures de rente au détriment des cultures vivrières. On note aussi que l'extension des centres urbains entraîne la rareté des terres arables qui peut conduire à la pénurie alimentaire avec son corolaire d'inflation des prix des produits.

L'autre constat, c'est que de nombreuses migrations des populations sont aussi le fait de la dégradation des terres, alors que ces migrations ont d'autres effets tels que les conflits.

En effet, il est de plus en plus constaté un sentiment de sécurité foncière pour la très grande majorité des planteurs. Ce sont des réalités qui suscitent des tensions intercommunautaires.

Par ailleurs, il n'a pas manqué de rappeler à tous, les effets néfastes de la dégradation des terres sur la santé dont on n'en parle pas assez. Par exemple, les éléments de base (besoins essentiels) nécessaires pour mener une vie normale sont issus de la production biologique. Alors que la consommation de certains produits "fabriqués" de la terre qui perdent des éléments nutritifs et l'utilisation des fertilisants chimiques influent sur la santé de l'utilisateur, l'homme.

Les phénomènes de désertification et de sécheresse menacent la sécurité alimentaire, les ressources en eau, la biodiversité, le climat et le développement économique des territoires pour lesquels il faut agir.

Abordant les solutions, l'Exposant a mentionné que l'un des principaux moyens de prévention est la mise en place d'une agriculture durable qui n'épuise pas le sol avec une bonne irrigation des terres et la sauvegarde des forêts. Par ailleurs, l'implication des populations locales et leur éducation est très utiles dans la planification et l'action ou la mise en œuvre des politiques publics à cet effet.

Au vu de ce qui précède, il a conseillé la promotion de l'agriculture biologique. Il est aussi important d'éviter l'utilisation des pesticides non conseillés. Il faut miser également sur le reboisement et la régénération des arbres. Il a même suggéré que les modèles de plantation

communautaire ou plantation collective s'avère nécessaire. Lorsque les membres d'une communauté rurale, d'un village ou d'un groupement donné participent activement à la planification, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation, cela est productif. Cependant, cette forme de plantation nécessite une préparation minutieuse, pour éviter certaines contraintes à savoir :

- les conflits liés à l'utilisation des terres (conflits d'intérêts entre agriculteurs et éleveurs) ;
- la répartition équitable des avantages entre les membres;
- les problèmes relatifs au cadre institutionnel et à la gestion.

La seconde intervention a été l'occasion pour le président de l'ONG, M. Hermann KOUAME de reprendre la parole et d'exposer sur « **la dégradation des sols, la promotion du genre et droits des femmes** ».

Rappelant le contexte de la célébration de cette journée de lutte contre la désertification et la sécheresse 2023, il a évoqué le rôle prépondérant des femmes dans l'agriculture et dans la lutte. Pour lui, les femmes sont des acteurs majeurs parallèlement aux efforts qu'elles fournissent. Cependant, dans la grande majorité des pays, elles ont un accès inégal et limité aux terres et au contrôle de celles-ci. Dans les différentes sociétés, y compris dans celles où la matrilinearité reste présente dans la transmission des terres, le patriarcat domine et le pouvoir social et politique reste dévolu aux hommes, bénéficiant de droits d'accès privilégiés aux ressources, et de leur contrôle, en laissant des marges de manœuvre assez réduites aux femmes et aux cadets, même si on observe des variations importantes selon les contextes et les sociétés. Cependant, il faut noter qu'il y a des femmes qui deviennent ou jouent le rôle de femme et homme en même temps par la force de certaines circonstances imposantes.

Comment s'occuper donc de la descendance si ses droits sont limités à un usage temporaire et dépendent du statut matrimonial ? Or, les femmes jouent un rôle essentiel dans les sphères productives et domestiques, notamment dans les agricultures familiales et vivrières reconnues comme cruciales pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ainsi que dans la préservation des ressources naturelles. Il a argumenté en disant que selon un rapport sur "Les dossiers thématiques" du Comité Scientifique Français de la Désertification (CSFD) numéro 13, en moyenne, 40 % de la quantité de travail en agriculture est fournie par les femmes, dépassant même les 50 % dans certains pays d'Afrique subsaharienne.

Autrement dit, si ces femmes bénéficient d'un accès égal aux ressources matérielles (terre, matériel, crédit), mais aussi immatérielles (considération, représentation dans les instances de décision, niveau de formation) elles peuvent être un maillon catalyseur pour réduire et à inverser les conséquences de la dégradation des terres et de la désertification par l'augmentation de la productivité agricole, la restauration des terres et le renforcement de la résilience à la dégradation.

M. KOUAME a expliqué qu'aujourd'hui, il s'agit d'une part, de la volonté de mobiliser la communauté compétente y compris les femmes sur le sujet en vue d'une contribution significative de tous les acteurs de la lutte. D'autre part, il s'agit de renforcer le positionnement de la femme dans le contexte.

Pour conclure, il s'est dit heureux que des hommes et en l'occurrence les représentants de la notabilité soient présents à cette sensibilisation car, ce sont des voix autorisées pour mieux faire bouger les lignes.



Image 3 : Intervention formateur 1



Image 4 : Intervention formateur 2



Image 5 et 6 : Participants attentifs à la formation

c. Discussions/échanges

Les deux (2) interventions ont été suivies d'échanges marqués par des contributions, des questions d'éclaircissements et des demandes d'informations.

L'essentiel des préoccupations des participants qui sont à majorité des agriculteurs se résument en deux. Pour certains, vu que le manioc et la banane plantain par exemple ne réussissent pas sous l'ombre des arbres, comment faire pour se nourrir s'ils ne doivent pas abattre les arbres avant de les cultiver.

Pour d'autres, à cause du boom démographique, les données ont changé. Et la terre ne suffit plus pour faire face à cette réalité dans les familles, d'où l'utilisation des intrants, engrais pour améliorer la fertilité de la terre et pour produire plus. Par ailleurs, les solutions préconisées demandent assez de moyens. Comment le simple agriculteur pourra y faire face ?

Le reste des échanges a été des contributions et témoignages sur la question de l'accessibilité des terres aux femmes.

Dans leur contribution, les intervenants ont d'abord mentionné que les experts sur la désertification sont conscients que certaines cultures nécessitent l'abattage de certains arbres. Par ailleurs, tout ce qu'on plante ne détruit pas forcément le sol. Il faut utiliser de nouvelles approches dont l'agroécologie. L'agroécologie est une approche intégrée composée de différentes pratiques agricoles, qui vise à optimiser les interactions entre les végétaux, les

animaux, les humains et l'environnement sans oublier les aspects sociaux dont il convient de tenir compte pour qu'un système alimentaire soit durable et équitable. Cependant, même si les principes restent les mêmes, ses pratiques doivent être adaptées à chaque contexte d'intervention selon le climat, la disponibilité des ressources, les traditions.

Concrètement, il a été notifié que l'agroécologie n'est pas une pratique nouvelle en Côte d'Ivoire. Elle se manifeste sous plusieurs formes notamment les pratiques traditionnelle et moderne. L'agroécologie traditionnelle correspond aux pratiques de nos populations locales, notamment les pratiques avec multiples cultures sur une même parcelle (maïs, arachide, manioc par exemple), la conservation des forêts sous la couverture de « forêt sacrée ». En outre, on note aussi d'autres pratiques à savoir, la conservation du sol, la conservation de la couverture forestière et de la biodiversité, la gestion intégrée des ressources en eau et la restauration des paysages et des sols. Par ailleurs, les populations locales utilisent des engrais naturels produits à base de reste de productions agricoles. Aussi, elles ont toujours eu l'habitude de préserver les gros arbres dans leur production agricole. Il convient de souligner que, nos populations locales grâce à nos traditions vivent en parfaite harmonie avec l'environnement, dans un souci de préserver la biodiversité.

Aussi, messieurs Alexandre KOFFI et Hermann KOUAME ont-ils fait mention de l'agroforesterie pour soutenir la réponse à cette problématique. C'est d'arriver à associer des arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle. Cette pratique ancestrale permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un micro-climat favorable à l'augmentation des rendements.

Au-delà des bénéfices économiques que peuvent en tirer les agriculteurs, la pratique de l'agroforesterie contribue énormément à l'atteinte des objectifs environnementaux. Il peut permettre à :

- créer un microclimat augmentant le rendement des cultures ;
- générer des économies phytosanitaires ;
- contribuer au bien-être des animaux ;
- maintenir les sols fertiles ;
- lutter contre le changement climatique.

Ils ont également fait comprendre qu'il existe des formations disponibles à cet effet dans les écoles d'agriculture. Avec les nouvelles techniques, il y a des cultures qui peuvent apporter un plus dans la sauvegarde de l'environnement.

Sur la question de l'agriculture sur brûlis, ils ont présenté les effets néfastes de cette pratique. A terme, en cas de pression trop importante, le brûlis peut aboutir à la disparition de la forêt (déforestation), à la baisse de la fertilité du sol, à l'augmentation de l'érosion et à l'assèchement du climat. Egalement, on pourrait abattre les arbres par stratégie et non de façon simultanée. Les sels minéraux et nutritifs du sol doivent continuer à donner leur apport pour un rendement meilleur.

Sur l'utilisation des pesticides, il est dit que ceux préconisés doivent être bio pour une agriculture biologique. Cependant, pour des déficits de moyens, l'on propose les cultures associées, pratiquer les rotations longues, semer des bandes fleuries et planter des haies, ou encore cultiver des plantes dans des régions adaptées avec un sol riche et vivant ne sont que quelques propositions émises par les communicateurs.

En outre, d'autres propositions à exploiter et qui peuvent être des sources d'opportunités économiques pour les agriculteurs et surtout les jeunes entrepreneurs ont été faites par les intervenants, notamment le compost et le fumier.

En effet, le compost d'ordures ménagères résiduelles en stimulant l'activité biologique (microbienne et fongique) du sol augmente la stabilité de la structure. Les polysaccharides issus de la décomposition de la matière organique jouent le rôle d'une colle qui assemble les particules de sols les unes avec les autres.

Le compost est parfois difficilement accessible, surtout en terme de qualités spécifiques. Du coup, le prix devient élevé. Donc si quelqu'un s'y investit avec du sérieux, il peut s'en tirer du profit.

Quant au fumier, il enrichit le sol de matière organique, mais aussi d'éléments nutritifs.

Un apport excessif d'éléments nutritifs peut occasionner des dommages à la culture ou des pertes d'éléments nutritifs dans l'environnement. Son utilisation doit donc être modérée et encadrée.



Image 7 et 8: Questions/échanges entre participants et formateurs

2. Planting d'arbres

Suivant le programme de l'action, la deuxième l'articulation de la journée a été l'opération de planting d'arbres sur le site choisi à cet effet, situé dans les environs immédiats du village.

Le reboisement a été un grand succès puisqu'on pouvait sentir le dévouement et l'amour pour la plantation d'arbres avec des jeunes et des femmes engagés dont le chef d'orchestre était le secrétaire général de la chefferie. Dans une ambiance joyeuse et empreint d'amour pour l'environnement, deux cents (200) plants, ont été mis en terre.

Il s'agissait de favoriser l'implication des parties prenantes et surtout la communauté à un projet commun, la préservation de l'environnement.

Une occasion aussi importante pour l'ONG Change Human's Life qui a fait de la protection de l'environnement, un domaine prioritaire de son engagement, d'encourager les uns et les autres à l'adoption d'une démarche éco-citoyenne. Cette action traduit en acte la volonté de la Côte d'Ivoire de « recouvrer 20% de son couvert forestier » comme l'avait souligné le Premier Ministre Patrick ACHI, lors de l'opération de planting d'arbres en marge de la COP15 sur la désertification et la sécheresse tenu du 8 au 20 mai 2022 à Abidjan.



Image 9 : Planting d'arbre par une jeune dame



Image 10 : Vue générale du planting d'arbre sur le terrain



Image 11 : Planting d'arbre par un jeune



Image 12 : Messages de sensibilisation

III. RESULTATS OBTENUS

1. Résultats quantitatifs

La mise en œuvre de cette action a vu la contribution et la participation de :

Structures	Participants		%
	Target	Réalisé	
CHL	3	3	100
CNJCI Région Mé	3	3	100
SODEFOR	1	1	100
Chefferie	3	3	100
Femmes	10	10	100
Jeunes	10	10	100
Total	30	30	100

2. Résultats qualitatifs

Dans l'ensemble, les résultats obtenus dans la réalisation de cette action sont :

- La notabilité, les femmes, les jeunes ont été sensibilisés sur l'importance de la restauration des terres et l'implication du genre à la lutte ;
- Les populations trouvent à présent un canal de plus pour poser leurs préoccupations et faire leurs suggestions ;
- Les participants ont acquis des connaissances de base sur la désertification et la sécheresse et son lien avec les droits de la femme ;
- L'opération de planting d'arbres a été effectuée sur un site du village ;
- Les participants se sont engagés à s'investir dans la mise en œuvre et le suivi de solutions notamment la sensibilisation et à des bonnes pratiques.

IV. DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS

1. Difficultés ou contraintes rencontrées pendant l'action de terrain

Comme difficultés rencontrées, nous pouvons relever les faits suivant :

- Absence de mégaphones pour porter le message de sensibilisation plus loin dans le village ;
- La modification de l'horaire de planting due au fait que les plants ne sont pas arrivés à temps sur le site à reboiser ;
- Les retards dans la mise en œuvre des activités.

2. Recommandations

Parallèlement aux difficultés rencontrées et dans l'optique de pérenniser les acquis de cette action, certaines recommandations ont été faites :

- Pour une question de conservation et de gestion participative des acquis, il faut renforcer les capacités matérielles des communautés pour leur faciliter la continuité des activités ;
- Améliorer l'enveloppe budgétaire de l'initiative afin de permettre d'agrandir les parcelles à reboiser et d'étendre les activités sur d'autres sites ;
- Sensibiliser davantage les populations sur l'impact négatif des activités contribuant à la dégradation des terres ;
- Appuyer davantage les initiatives des jeunes et des femmes afin d'améliorer la visibilité des actions/interventions et de leur volonté d'entreprendre dans la protection de l'environnement et de la protection des sols ;
- Approfondir les formations des communautés sur la mise en œuvre d'un projet concret de gestion des ressources en bénéficiant d'appui technique et financier
- Former et sensibiliser les producteurs et les communautés sur l'agroécologie paysanne et rédaction de guides agricoles
- renforcer les capacités d'actions de Change Human's Life et des communautés locales ;

- Autonomiser les jeunes et les femmes ;
- Former sur la formulation du compost, des techniques du recyclage du fumier et les techniques du paillage;
- Former à l'utilisation des biofertilisants et biopesticides, aux bonnes pratiques agricoles (utilisation des légumineuses, rotation et association des cultures, les pépinières sur pilotis, gestion de l'eau, etc.) ;
- mettre en place un système d'information sur les activités de lutte contre la dégradation des terres.

V. FAITS MARQUANTS PENDANT L'ACTIVITE

Lors de la mise en œuvre de l'action, nous avons été surtout marqués par :

- L'implication remarquable de la chefferie et notabilité du village de M'bahikoi;
- La bonne impression et perception des populations vis-à-vis de l'initiative ;
- Les activités ont suscité la prise d'initiative de certains jeunes et femmes pour entreprendre dans le compostage ;
- Les participants, lors de formation/sensibilisation et panel d'échanges ont posé des questions pertinentes prouvant ainsi leur volonté de mener des initiatives en faveur de l'environnement.

CONCLUSION

L'engagement de Change Human's Life (CHL) en faveur de la lutte contre la dégradation des terres et de leur restauration a été d'un grand succès au vu de la pertinence des activités.

Pour rappel, la désertification est l'un des plus grands défis environnementaux actuels. Elle menace les populations les plus pauvres de la planète et compromet les perspectives de réduction de la pauvreté.

Cette action a donc permis d'informer la communauté rurale sur les enjeux de la désertification dont la disparition des ressources en eau, la baisse de la fertilité des sols, perte de la biodiversité sont autant de reflets de la dégradation des terres résultant des variations climatiques et/ou des activités humaines.

La désertification est un problème mondial, qui affecte la sécurité écologique de la planète, l'élimination de la pauvreté, la stabilité socioéconomique et le développement durable pour lesquels il faut agir.

Pour les populations les plus vulnérables, la première conséquence est une aggravation de l'insécurité alimentaire liée à la baisse des rendements des productions agricoles et à la diminution des ressources disponibles du fait de l'altération de la biodiversité. Les moyens d'existence se trouvent modifiés. Il est alors nécessaire de trouver des solutions alternatives, plus ou moins durables, pour faire face à cette altération des ressources. Or, un des éléments fondamentaux de l'organisation économique et sociale des sociétés rurales repose sur une différenciation des droits, des activités et des responsabilités entre femmes et hommes, en plus des autres dimensions sociales (ethnie, statut, religion, etc.). C'est pourquoi la réponse individuelle et collective serait nécessaire.

Le planting d'arbres a été également un élément clé des activités contribuant à préserver et restaurer les écosystèmes naturels pour un avenir durable car, les arbres jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat, en absorbant le dioxyde de carbone et en libérant de l'oxygène.

Il faut noter que cette initiative a non seulement permis de renforcer la visibilité des actions de CHL sur le terrain, mais aussi et surtout a accentué sa collaboration avec les communautés dans la lutte. Ces dernières se sont réellement impliquées avec des jeunes, les femmes et la notabilité sensibilisés aux enjeux et aux opportunités que l'on pourrait tirer à travers quelques pistes de solutions.